



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 22 septembre 2006**

**Création du lotissement communal 'Les Ors 2'**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 septembre 2006

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

**Secrétaire de séance :** Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.  
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

***Adjoint :***

Mme Jeanine BIMES

***Conseillers :***

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006**

DELIBERATION D20060357

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Création du lotissement communal 'Les Ors 2'**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort a décidé de céder par délibération du Conseil Municipal du 24 mars 2006 à M. et Mme Jean-Paul et Caroline ROUSSEAU une partie de la parcelle de terrain cadastrée section IA n° 89 et située dans le secteur de Souché.

Toute division de propriété contribuant à créer dans un laps de temps de 10 ans plus de deux lots constructibles constitue un lotissement.

Les dernières divisions sur cette unité foncière ayant été réalisées depuis moins de 10 ans, il convient de créer un lotissement en vue d'autoriser les divisions et les constructions.

La voirie et les réseaux étant existants au droit des parcelles, cette procédure ne nécessitera aucun travaux. Les frais de raccordement aux différents réseaux publics incomberont aux acquéreurs de lots.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser la création du lotissement communal « Les Ors 2 » sur la parcelle cadastrée section IA n° 89 sise rue du Vigneau de Souché.

Ce lotissement comprendra deux lots constructibles d'environ 1 500 m².

- autoriser Monsieur Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les autorisations et certificats à intervenir.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Gilles FRAPPIER**

[Ordre du jour](#)